



## CIO de Massy

10 avenue du Noyer Lambert  
91300 Massy

☎ 01 69 53 68 75

📠 01 69 53 09 38

[cio-massy@ac-versailles.fr](mailto:cio-massy@ac-versailles.fr)

**Le CIO est un service public, un lieu d'écoute,  
d'information et de conseil,  
ouvert à toute personne concernée  
par son itinéraire scolaire ou professionnel.**

### Heures d'ouverture :

Lundi, jeudi, vendredi :  
9h-12h30 et 13h30-17h

Mardi : 13h30-17h

Mercredi : 9h-17h

Samedi : 9h-12h30

### Accès : **Arrêt « Place de France »**

- Du RER Massy-Palaiseau  
Bus 119 → Baconnets (coté RER C) ou  
Bus 319 → Marché de Rungis (coté RER B)
- à partir du RER Baconnets  
Bus 119 → Massy-Palaiseau

# Permanences :

**Solène GUIONNEAU**

**Psychologue de l'Education Nationale**

➤ Au collège sur RDV :

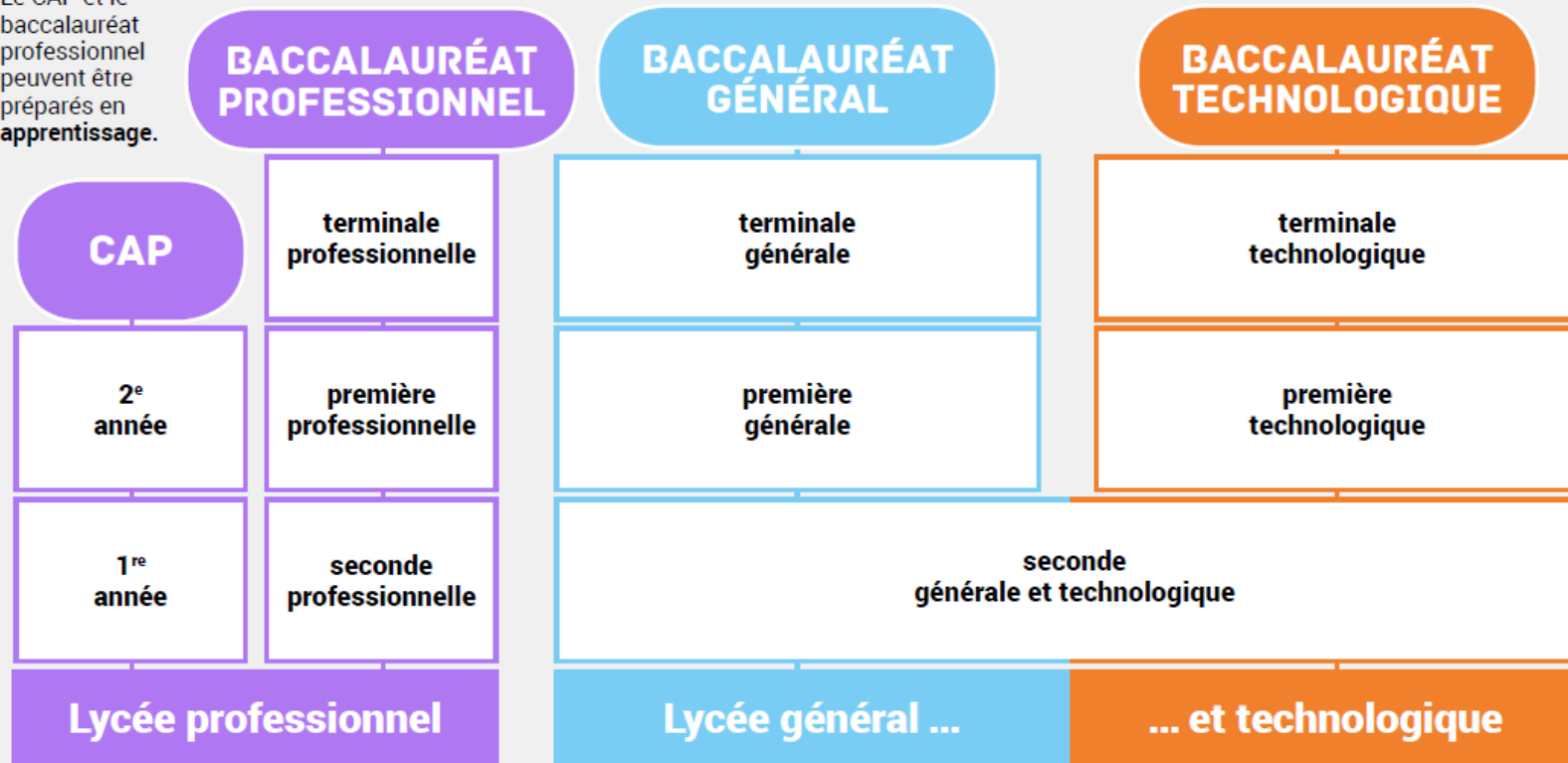
Tous les mardi après-midi de 13h30 à 16h30; les lundi après-midi semaine paire et vendredi après-midi semaine impair.

➤ Au CIO de Massy avec ou sans RDV :

Tous les vendredi, semaine paire toute la journée, quelques samedis

# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



**APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME**

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.



# CALENDRIER DE L'ORIENTATION

SECOND TRIMESTRE

Intentions d'orientation  
des élèves et de leur famille



ACCORD



**CONSEIL DE CLASSE**  
Avis provisoire d'orientation

DESACCORD=DIALOGUE



TROISIEME TRIMESTRE

Choix et vœux définitifs  
des élèves et de leur famille

ACCORD



**CONSEIL DE CLASSE**  
Propositions d'orientation et avis sur les  
vœux des élèves et de leur famille

DESACCORD=DIALOGUE



ET PARFOIS APPEL

**DECISION D'ORIENTATION**

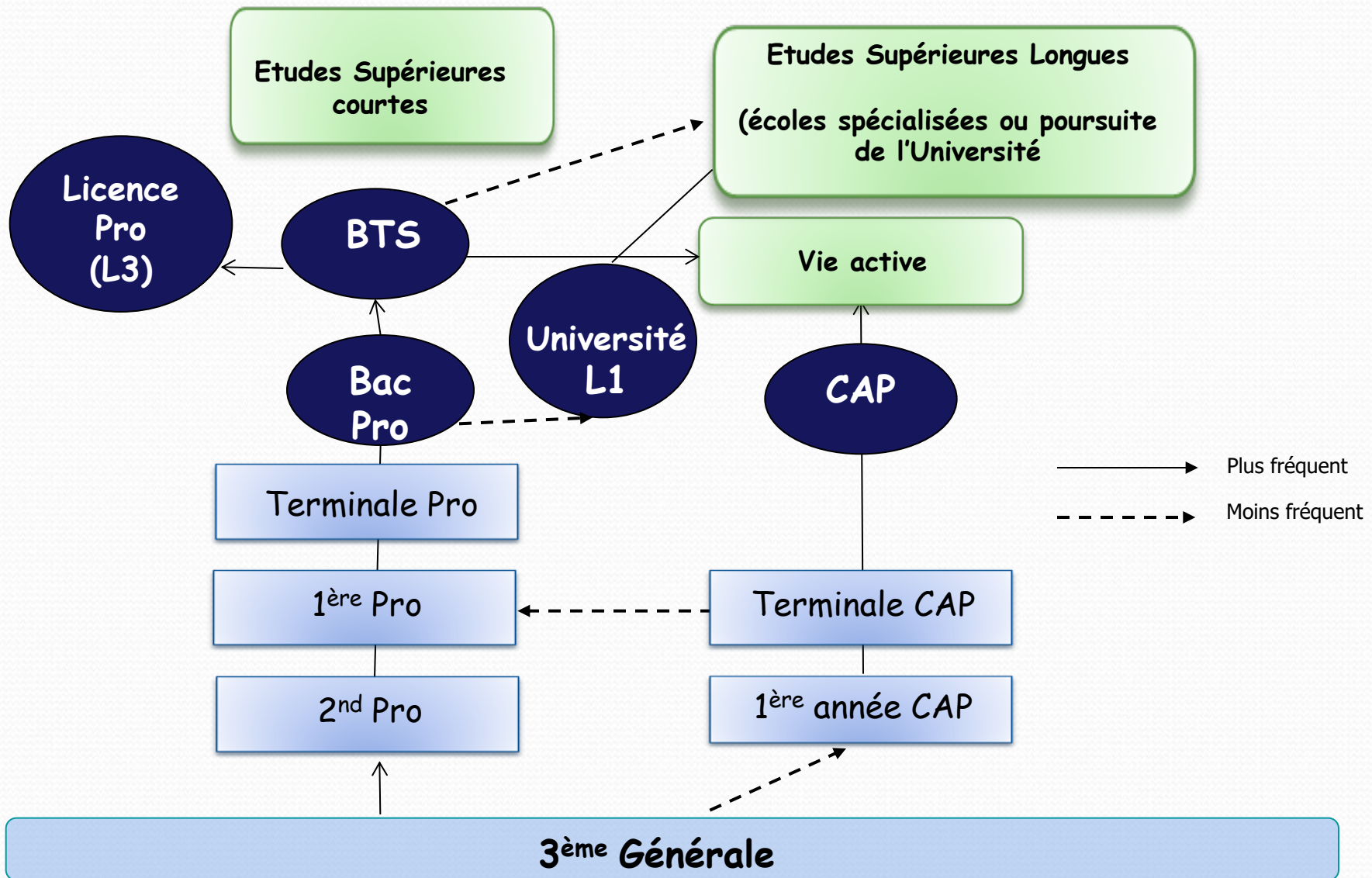
**AFFECTATION**



La voie professionnelle



# Voie Professionnelle



# Le baccalauréat professionnel

- **Des enseignements généraux : 33%**
- **Des enseignements à caractère professionnel : 42%**
- **Des périodes de formation en milieu professionnel: 25%**

18 à 22 semaines de stage en entreprise sur 3 ans



# De nombreux BAC PRO dans des secteurs divers

- **le secteur des services** : commerce, gestion administration, services à la personne...
- **le secteur hôtellerie restauration, alimentation**
- **le secteur production** : électronique, mécanique, automobile...
- **le secteur du bâtiment et des travaux publics**
- **Le secteur de l'artisanat**
- **le secteur agricole/horticole**



# Des secondes professionnelles regroupées en famille de métiers mais qui gardent une appellation propre

## Les famille de métiers :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la relation client
- Métiers de la gestion administration, du transport et de la logistique
- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de la beauté et du bien-être
- Métiers de l'aéronautique
- Métiers de l'hôtellerie et de la restauration

# Quelques CAP de niveau 3ème générale

CAP Coiffure

CAP Esthétique

CAP Accompagnement éducatif petite enfance

CAP Charpentier bois

CAP Aéronautique option avionique

CAP Agent de sécurité

*NB: Les autres CAP sont **plus difficilement accessibles** aux élèves de 3ème générale car réservés à des publics prioritaires (SEGPA, UPE2A par exemple) : une commission étudie les dossiers.*



# L' APPRENTISSAGE

## en Centre de Formation d'Apprentis

**Objectif:** apprendre un métier, préparer un diplôme (CAP, ou Bac Pro) tout en travaillant.

- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail d'un type particulier, l'apprenti a le statut d'un salarié
- La formation se déroule en alternance entre le C.F.A et l'entreprise
- Démarches de la famille à effectuer dès le mois de Mars :
  - Contactez les CFA**
  - Recherchez une entreprise**



# Focus sur l'affectation



# L'affectation

- L'affectation se fait de manière informatisée (AFFELNET) et ne concerne que les établissements publics (les vœux en CFA ou en lycée privé sous contrat peuvent être mentionnés dans Affelnet à titre informatif seulement)
- **Nouveauté 2020** : jusqu'à à 10 vœux académiques maximum et 5 vœux maximum hors académie (toutes demandes confondues 2<sup>nde</sup> GT, 2<sup>nde</sup> Professionnelle ou 1<sup>ère</sup> année de CAP)
- Importance de la décision du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre, un accord pour un passage en 2<sup>nde</sup> GT donne prioritairement une place dans son établissement de secteur (**vœu automatiquement saisi dans Affelnet**) et offre la possibilité de candidater sur tous les vœux possibles : 2<sup>ndes</sup> GT, 2<sup>ndes</sup> professionnelles et 1<sup>ère</sup> année de CAP
- Si le conseil de classe donne son accord pour une 2<sup>nde</sup> professionnelle, l'élève ne pourra candidater que sur une ou des 2<sup>ndes</sup> professionnelles ou une 1<sup>ère</sup> année de CAP
- Si le conseil de classe donne son accord uniquement pour une 1<sup>ère</sup> année de CAP, l'élève ne pourra candidater que sur une ou des 1<sup>ères</sup> années de CAP

# L'affectation en voie professionnelle

- un vœu c'est : **une spécialité (ou une famille de métiers) + 1 établissement**
- L'affectation se fait de manière informatisée (AFFELNET), un passage accordé lors du conseil de classe en 2<sup>nde</sup> professionnelle ne veut pas dire que l'élève sera forcément accepté en 2<sup>nde</sup> professionnelle car le nombre de places y est limité (importance d'élargir les vœux si l'élève a un niveau fragile).
- Il n'y a pas de lycée de rattachement, on peut demander n'importe quel établissement de l'académie de Versailles, voire d'ailleurs dans la limite du nombre de vœux autorisés.
- Prise en compte :
  - De l'évaluation des compétences
  - Des résultats scolaires de l'ensemble des matières, affectés d'un coefficient selon le bac pro demandé
- **La Procédure PASSPRO a été annulée suite au confinement.**



# ENSEIGNEMENTS DE 2<sup>NDE</sup> GT

## A CAPACITES CONTRAINTEES

ou relevant de modalités particulières d'affectation

- ✓ **CULTURE ET CREATION DESIGN (6H)\***  
(PASS CCD maintenue)
- ✓ **ECOLOGIE AGRONOMIE TERRITOIRE DEV.DURABLE (3H)\***  
(PASS AGRI ?)
- ✓ **LV3 à faible diffusion (Arabe, Chinois, Russe) (3H)**
- ✓ **SECTIONS EUROPEENNES**
- ✓ **BACS BINATIONAUX ( BACHIBAC, ABIBAC, ESABAC)\***
- ✓ **SECTIONS INTERNATIONALES\***
- ✓ **SECONDE SPECIFIQUE\***
  
- **Recrutement sur notes coefficientées**
- **Commission pédagogique ou modalités particulières \***



# La voie Générale et Technologique



# La seconde générale et technologique

**Au lycée général et technologique, la classe de seconde est commune à tous les élèves.**

## **Ils suivent des cours communs**

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

## **Ils bénéficient d'un accompagnement**

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître leurs acquis et leurs besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

**Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale**

# Les choix possibles après la 2<sup>nde</sup> GT

## 1<sup>ère</sup> générale

Pour approfondir les  
*matières générales*

Pour envisager plutôt des  
*études supérieures*  
«longues»

## 1<sup>ère</sup> technologique STMG, ST2S, STI2D, STL, STAV, STD2A, STHR

Pour découvrir un *domaine*  
*d'activité*

Pour envisager, dans un  
premier temps, plutôt des  
*études supérieures*  
«courtes»



# Les BACS Technologiques les plus courants

- **STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- **STI2D**: Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- **ST2S**: Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales
- **STL**: Sciences et Technologies de Laboratoire

# Les BACS Technologiques les plus rares

- **STHR** : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (2<sup>nd</sup>e Spécifique)
- **STD2A**: Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (2<sup>nd</sup>e particulière, CCD)
- **ST2TMD**: Sciences et Techniques du Théâtre de la Musique et de la Danse
- **STAV**: Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (en Lycée Agricole)  
programme spécifique à chaque établissement avec 8 semaines de stage.



# Voie générale

## HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GENERALE

<b><u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u></b>		<b>En 1<sup>re</sup></b>		<b><u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u></b>		<b>En T<sup>le</sup></b>	
• Français		4 h		• Philosophie		4 h	
• Histoire-géographie		3 h		• Histoire-géographie		3 h	
• LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)		4 h 30		• LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)		4 h	
• Éducation physique et sportive		2 h		• Éducation physique et sportive		2 h	
• Enseignement scientifique		2 h		• Enseignement scientifique		2 h	
• Enseignement moral et civique		18 h/an		• Enseignement moral et civique		18 h/an	
<b><u>3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ :</u></b>				<b><u>2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ</u> parmi ceux choisis en 1<sup>re</sup> :</b>			
• Arts		4 h		• Arts		6 h	
• Biologie-écologie		4 h		• Biologie-écologie		6 h	
• Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		4 h		• Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		6 h	
• Humanités, littérature et philosophie		4 h		• Humanités, littérature et philosophie		6 h	
• Langues, littératures et cultures étrangères		4 h		• Langues, littératures et cultures étrangères		6 h	
• Littérature et LCA		4 h		• Littérature et LCA		6 h	
• Mathématiques		4 h		• Mathématiques		6 h	
• Numérique et sciences informatiques		4 h		• Numérique et sciences informatiques		6 h	
• Physique-chimie		4 h		• Physique-chimie		6 h	
• Sciences de la vie et de la Terre		4 h		• Sciences de la vie et de la Terre		6 h	
• Sciences de l'ingénieur		4 h		• Sciences de l'ingénieur		6 h	
• Sciences économiques et sociales				• Sciences économiques et sociales			
Accompagnement personnalisé				Accompagnement personnalisé			
Accompagnement au choix de l'orientation		54 h/an		Accompagnement au choix de l'orientation		54 h/an	
Heures de vie de classe				Heures de vie de classe			
+ éventuellement 1 enseignement optionnel		3 h		+ éventuellement 2 enseignements optionnels		3 h	

# Voie technologique

## HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

### ENSEIGNEMENTS COMMUNS :

Français	3 h en 1 <sup>re</sup>
Philosophie	2 h en T <sup>le</sup>
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques	3 h
LV1 et LV2	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
<b>+ 3 spécialités en 1<sup>re</sup> et 2 spécialités en T<sup>le</sup> (voir diapositive suivante)</b>	
+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série	



# Voie technologique

## SPÉCIALITES DU CYCLE TERMINAL PAR SÉRIE TECHNOLOGIQUE

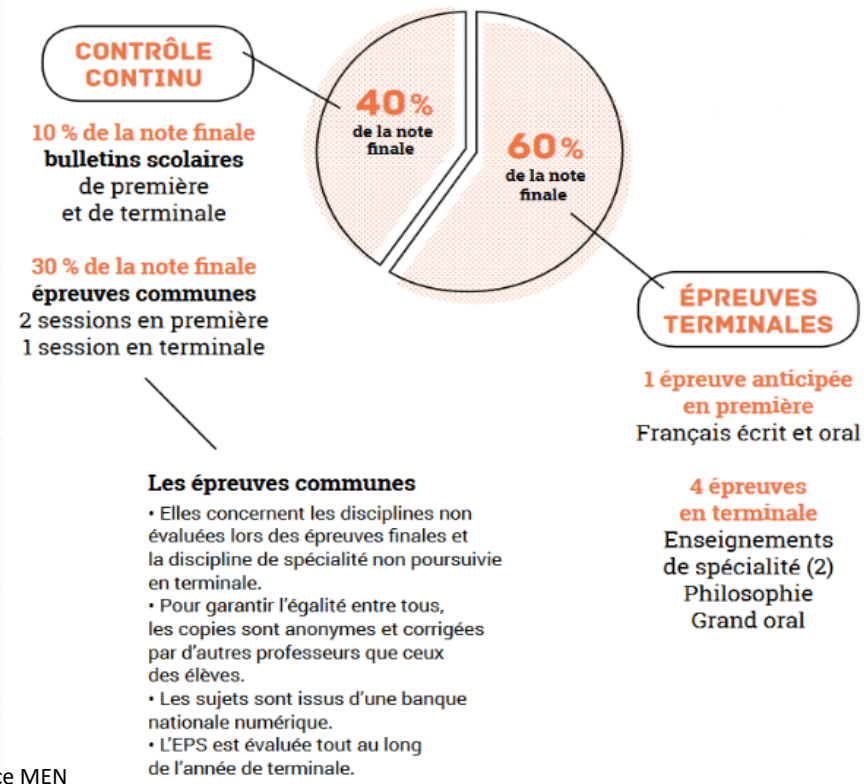
En 1<sup>re</sup>

En T<sup>le</sup>

<b>STMG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sciences de gestion et numérique</li> <li>Management</li> <li>Droit et économie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Management, sciences de gestion et numérique <u>avec 1 enseignement spécifique parmi</u> : gestion et finance/ mercatique (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion</li> <li>Droit et économie</li> </ul>
<b>ST2S</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Physique, chimie pour la santé</li> <li>Biologie et physiopathologie humaines</li> <li>Sciences et techniques sanitaires et sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chimie, biologie et physiopathologie humaines</li> <li>Sciences et techniques sanitaires et sociales</li> </ul>
<b>STHR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement scientifique alimentation-environnement</li> <li>Sciences et technologies culinaires et des services</li> <li>Économie – gestion hôtelière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement</li> <li>Économie – gestion hôtelière</li> </ul>
<b>STI2D</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Innovation technologique</li> <li>Ingénierie et développement durable</li> <li>Physique-chimie et mathématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénierie, innovation et développement durable <u>avec 1 enseignement spécifique parmi</u> : architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information et numérique</li> <li>Physique-chimie et mathématiques</li> </ul>
<b>S2TMD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Culture et sciences chorégraphiques musicale ou théâtrales</li> <li>Pratique chorégraphique musicale ou théâtrale</li> <li>Economie, Droit, Environnement du spectacle vivant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Culture et sciences chorégraphiques musicale ou théâtrales</li> <li>Pratique chorégraphique musicale ou théâtrale</li> </ul>
<b>STL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Physique-chimie et mathématiques</li> <li>Biochimie-biologie</li> <li>Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Physique-chimie et mathématiques</li> <li>Biochimie-biologie-biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire</li> </ul>
<b>STD2A</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outils et langages numériques</li> <li>Design et métiers d'art</li> <li>Physique-Chimie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et méthodes en design</li> <li>Conception et création en design et métiers d'art</li> </ul>

# Voie générale et technologique

## L'ÉVALUATION DU NOUVEAU BAC 2021



### COEFFICIENTS EN BAC GÉNÉRAL

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 8
- Épreuve orale : 10
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

### COEFFICIENTS EN BAC TECHNOLOGIQUE

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 4
- Épreuve orale : 14
- Épreuves de spécialité : 16 X 2



# 5 étapes vers le lycée

- 1- Février :** Vous formulez un ou plusieurs vœux en ligne sur Scolarité services et/ou sur votre fiche dialogue :
  - seconde générale et technologique
  - seconde professionnelle
  - 1<sup>ère</sup> année de CAP
- 2- Conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre :** un avis provisoire d'orientation est donné (Favorable > Réservé > Défavorable)
- 3- D'avril à début juin :** vous inscrivez vos vœux définitifs en ligne sur Scolarité services (consultation de l'offre de formation du 14/04 au 4/05 et saisie des vœux du 4/05 au 1/06) ou sur dossier papier. Vous pouvez indiquer plusieurs vœux de formations et d'établissements par ordre de préférence.
- 4- Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre :** le conseil de classe fait une proposition d'orientation. si elle correspond à votre choix elle est validée. Si la proposition est différente, un entretien est organisé avec le chef d'établissement, en cas de désaccord persistant, vous pouvez recourir à la commission d'appel (15/06).
- 5- De fin juin à début juillet :** vous recevez une notification d'affectation.

**Vous devez inscrire votre enfant via la télé-inscription dans son lycée d'affectation.**

# Et maintenant...

- ..... A vous de construire votre projet....  
Bonne réflexion

